

GENERAL AGREEMENT
ON TARIFFS AND
TRADE

ACCORD GENERAL SUR
LES TARIFS DOUANIERS
ET LE COMMERCE

CONFIDENTIAL

TEX.SB/185

22 February 1977

Textiles Surveillance Body

Organe de surveillance des textiles

ARRANGEMENT REGARDING INTERNATIONAL TRADE IN TEXTILES

Notification under Article 3

Note by the Chairman

Attached is a copy of an agreement concluded under Article 3 between Sweden and Macao (for previous agreement see document COM.TEX.SB/63).

Under Article 3:3 I received from Sweden a letter dated 19 June 1975 transmitting a memorandum on the reasons for consultations with Macao. The full text of the memorandum is available in the secretariat for consultation by members, but in view of its length only the annexes relating directly to Macao are attached.

ARRANGEMENT CONCERNANT LE COMMERCE INTERNATIONAL DES TEXTILES

Notification conformément à l'article 3

Note du Président

Les membres de l'OST trouveront ci-joint copie d'un accord conclu conformément à l'article 3 entre la Suède et Macao. (Pour l'accord antérieur, voir le document COM.TEX/SB/63.)

Conformément à l'article 3, paragraphe 3, la Suède m'a adressé une lettre en date du 19 juin 1975 accompagnant un mémorandum où elle expose les raisons pour lesquelles elle est entrée en consultations avec Macao. Le texte complet du mémorandum peut être consulté au secrétariat par les membres de l'OST, mais en raison de sa longueur, seules les annexes ayant un rapport direct avec Macao sont jointes au présent document.